Informations de base	
2002/2556(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les résultats du deuxième Sommet UE-Amérique latine **Subject** 6.40.10 Relations avec les pays d'Amérique Latine, Amérique centrale, Caraïbes	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
30/05/2002	Décision du Parlement	T5-0273/2002	Résumé
30/05/2002	Fin de la procédure au Parlement		
07/11/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2002/2556(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B5-0318/2002	29/05/2002	
Proposition de résolution		B5-0323/2002	29/05/2002	
Proposition de résolution		B5-0326/2002	29/05/2002	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0273/2002 JO C 187 07.08.2003, p. 0024-0159 E	30/05/2002	Résumé

Résolution sur les résultats du deuxième Sommet UE-Amérique latine

2002/2556(RSP) - 30/05/2002 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les résultats du deuxième Sommet Union-Amérique latine. Saluant la reconnaissance de valeurs communes entre les deux continents, et marquant son accord avec les objectifs de progression sur la voie du partenariat stratégique bi-régional, le Parlement se félicite de la prise de position en faveur de la mise en place et du fonctionnement rapide de la Cour pénale internationale, ainsi que de l'engagement du Sommet de Madrid à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et contre la criminalité organisée. Les députés européens

partagent les engagements pris dans les domaines politique, économique et culturel, mais espèrent que ceux-ci seront dotés d'un contenu réel et précis. Le Conseil et la Commission sont invités à oeuvrer en ce sens, notamment par l'attribution de moyens financiers adéquats. Le Parlement européen se réjouit de la conclusion des négociations de l'accord d'association entre l'UE et le Chili, espère que l'Union conclura au plus vite l'accord avec le MERCOSUR ainsi qu'avec les pays de la Communauté andine et d'Amérique centrale. De manière générale, la résolution adoptée se félicite de la volonté de renforcer le système multilatéral et de promouvoir le libre échange.